Fleurs et malades

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 51

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-191336

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Vingt-septième année. N° 51. Samedi 21 Décembre 1889.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . 4 fr. 50
six mois . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
2me *et* 3me *séries.*
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR, pour 1890, recevront ce journal gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante.

Fleurs et malades.

Nous nous empressons de reproduire les lignes suivantes, que nous avons lues avec le plus grand plaisir, et qui s'adressent tout particulièrement à nos lectrices. Puissent ces dernières, à l'occasion de Noël et du jour de l'an, propager la délicate et charmante idée dont il est ici question, et que plusieurs dames charitables ont déjà mise en pratique.

« Une association s'est organisée en Suisse, dit le *Petit Parisien*, qui, à de certains jours, envoie aux malades des hôpitaux de petits bouquets de fleurs. On les dépose sur leur lit, et ils les trouvent, à leur réveil, comme un signe d'espérance.

C'est le triomphe de la charité, quand elle est pratiquée au point de songer un peu au superflu de ceux qu'elle veut soulager, en leur montrant ainsi qu'ils ne reçoivent pas seulement d'humiliants secours, mais qu'on comprend qu'ils peuvent avoir les mêmes désirs, les mêmes aspirations que de plus heureux qu'eux.

Ainsi, n'est-ce pas une chose exquise que cette pensée de distribuer des jouets aux enfants assistés, de leur prouver qu'ils ne sont pas tout à fait abandonnés, qu'ils ont aussi, les pauvrets, le droit de rire, de connaître d'innocentes joies ?

* * *

Eh bien ! n'est-on pas tenté aussi, par cette jolie aumône de fleurs à ceux qui souffrent ?

Ce petit bouquet de violettes envoyé par des amis inconnus, de temps en temps, ce serait une consolation qui leur arriverait, plus puissante, plus effective, peut-être, qu'on ne croit : il leur parlerait, il leur dirait, apportant la vie du dehors, qu'il ne faut pas désespérer ; il pourrait changer tout-à-coup, avec son discret parfum, le cours de douloureuses réflexions : il évoquerait des souvenirs et des visions ; il murmurerait comme une chanson qui bercerait l'imagination et qui endormirait le mal.

Oui, nous la souhaitons, cette distribution de fleurs, au pied des lits d'hôpitaux, de fleurs humbles, qui sont celles qu'on aime le mieux ; elle rendrait, pendant quelques heures, moins morne et moins vide la longue salle où se coudoient tant d'afflictions.

Dira-t-on que c'est là de la sensiblerie ou, du moins, une pensée purement sentimentale, et que l'initiative privée aurait mieux à faire pour compléter, dans les hôpitaux, la tâche de l'Assistance publique ?

Eh ! c'est précisément parce qu'elles n'auraient pas une utilité pratique et positive que ces offrandes seraient d'un si précieux effet sur l'esprit des malades. A l'hôpital, on soigne leur corps, mais on n'a pas à songer aux plaies de leur cœur et de leur âme. C'est ce qui semble l'inutile qui peut avoir une action bienfaisante sur ces plaies-là. Ne méritent-elles pas autant d'attention que les souffrances physiques ?

Du reste, ne s'agirait-il que d'une simple distraction à apporter aux malades, que d'un moment de joie qu'on leur donnerait, l'idée ne vaudrait-elle pas encore la peine d'être réalisée ?

Pour beaucoup de gens, la privation de fleurs est bien pénible. C'est une histoire devenue banale, abandonnée aux faiseurs de feuilletons, que celle de la petite ouvrière qui économise deux sous sur son dîner pour acheter des violettes, et, pourtant, elle est toujours vraie. Ce méchant bouquet, c'est toute sa poésie, à elle ! Ne serait-il pas d'une charité charmante qu'elle l'eût toujours, même couchée dans un lit d'hôpital ?

Nous avons été séduit par cette pensée de consolation ingénieuse aux abandonnés, faite surtout pour frapper aux approches de cette date du jour de l'an, où l'isolement paraît plus amer à quelques-uns. Mais ce ne peut être là qu'une œuvre féminine. C'est à la délicatesse, à la grâce, au tact de la femme qu'il appartient de mener à bien cette mission des fleurs, — rien que pour la joie d'amener un sourire sur les lèvres de ceux qui souffrent ! »

NOEL

La bûche. — Les gâteaux. — Croyances populaires.

L'origine des vieilles traditions, des coutumes et des préjugés, qui ont survécu relativement à la nuit de Noël, remonte à une haute antiquité ; et la plupart ne sont simplement que des transformations de rites païens.

La bûche. — A la date où le Christianisme célèbre Noël, on célébrait la fête du Solstice d'hiver, la fête du Feu, instituée chez presque tous les peuples.

La bûche symbolisait le respect et la reconnaissance que l'on doit au feu pour sa puissance et ses bienfaits.

Dans certaines régions du Midi, une cérémonie s'est conservée, qui est purement païenne. Un vieux tronc d'olivier, paré de lauriers, est jeté dans le brasier, et le plus jeune enfant de la famille s'agenouille et le supplie, sous la dictée paternelle, de bien réchauffer, pendant l'hiver, les pieds frileux des petits orphelins et des vieillards infirmes, de répandre sa clarté et sa chaleur dans les mansardes, de ne jamais dévorer les meules du laboureur, d'épargner les navires au sein des mers lointaines. Puis, il « bénit » le feu, en l'arrosant d'une libation de vin.

C'est la reproduction exacte des solennités de la Fête du Solstice d'hiver chez les Gaulois. On agit de même encore dans le Berry. La *cosse* de Noël est un tronc de chêne vierge de tout élagage et provenant d'un arbre abattu la veille, à minuit.

Les gâteaux, à la confection desquels se plaisent les ménagères, pour la fête de Noël, ont la même origine, précédant de beaucoup la venue du Christianisme. Ils ne sont que des imitations des gâteaux de sacrifice offerts aux dieux.

Ainsi, dans l'Inde, ces gâteaux, qui s'appellent « cornabœux », sont